

La fenêtre de placement est ouverte

Après un re-calcul des conséquences des aléas climatiques sur le réseau BT qui a amélioré le résultat du Critère B, l'intéressement moyen est finalement de 1 609 euros (nous vous avons annoncé 1 568 euros dans notre communiqué sur les résultats). Vous devez maintenant choisir entre le placer ou le recevoir

Vous avez jusqu'au lundi 15 avril 2024 à 17heures

pour indiquer vos choix sur le site Natixis (www.egepargne.com).

Quels choix possibles pour votre intéressement ?

Vous pouvez :

- “ soit le percevoir directement sur votre bulletin de paie, le montant est alors imposable
- “ soit le placer sur l'un des plans d'épargne d'entreprise (PEG ou PERCO), le montant est alors abondé

Vous pouvez bien sûr mixer ces options en fonction de votre situation.

→ En l'absence de choix, l'intéressement sera placé par défaut dans un des fonds du Plan d'Épargne Groupe.

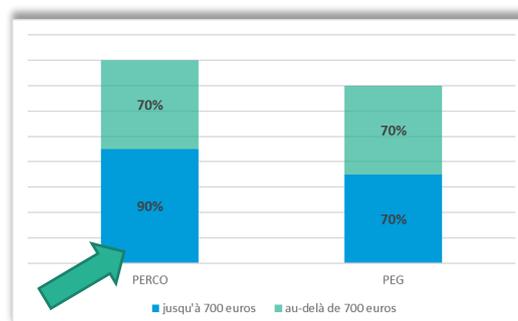
Alternant(e)s : dès 3 mois d'ancienneté, vous pouvez placer votre intéressement et/ou effectuer des versements volontaires. Vous pourrez récupérer votre épargne en fin de contrat. Une bonne façon d'épargner !

Quels abondements en fonction de vos choix de placement ?

L'abondement est une somme complémentaire que verse Enedis si vous faites le choix de placer votre intéressement.

- “ L'intéressement placé en tout ou partie sur le PERCO est abondé à 90% jusqu'à 700€ net, puis à 70% au-delà,
- “ L'intéressement placé en tout ou partie sur le PEG est abondé à 70%,

Vous pouvez également faire des **versements volontaires**, régulièrement ou occasionnellement. Dans ce cas, seuls les versements réalisés sur le PERCO et jusqu'à 700 euros, sont abondés à 40%.



Vous obtenez, par exemple, 2 520 euros d'épargne pour 1 400 euros d'intéressement placés.

Le Fonds Agir pour l'Emploi - FAPE

Lorsque vous renseignez vos choix concernant l'intéressement, vous avez la possibilité de faire un don au FAPE, qui soutient des structures d'insertion par le travail. Le FAPE est uniquement financé par vos dons, abondés à 200% par l'entreprise.



Pour ne pas manquer les messages et notifications d'Egepargne/Natixis, il est fortement recommandé d'utiliser **un mail personnel pour vous identifier**.

FO Energie a signé l'accord Intéressement et négocie chaque année ses critères.

FO Energie prend ses responsabilités pour préserver votre pouvoir d'achat.